Dossier de Presse Journée Mondiale des Zones Humides 2014

Sommaire

Au plan national et régional	2
Une journée Mondiale pour les Zones Humides	
Plus de 100 manifestations en Languedoc-Roussillon, PACA et Corse	2
Petit rappel concernant la convention de Ramsar	3
L'esprit des Journées Mondiales pour les Zones Humides	4
Au niveau local	5
Etang de Salses-Leucate du 31 Janvier au 6 Février 2014	5
Les Journées Mondiales avec RIVAGE, autour de l'étang de Salses-Leucate	5
Descriptif des Conférences	7
RIVAGE	8
Programme des JMZH 2014	10
Ressources et contacts	11

Au plan national et régional

Une journée Mondiale pour les Zones Humides



Etangs, lagunes, marais salants, mares, ruisseaux, tourbières, vallées alluviales...Ces Zones Humides ont leur journée mondiale. Elle a lieu le 2 février, date anniversaire de la «Convention de Ramsar», du nom de la ville d'Iran où cette convention internationale a été signée le 2 février 1971, par 163 pays pour la conservation et la gestion durable des Zones Humides.



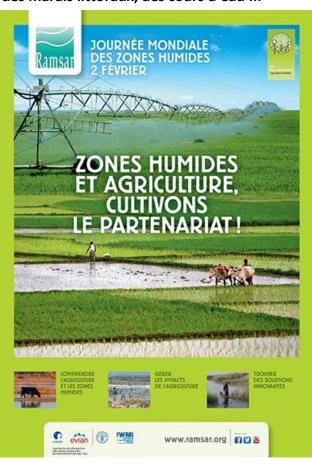






Plus de 100 manifestations en Languedoc-Roussillon, PACA et Corse

Pour la 10ème année consécutive en Méditerranée, tous les acteurs des Zones Humides se mobilisent autour du 2 février 2014 pour faire découvrir, aux petits comme aux grands, les richesses des lagunes, des marais littoraux, des cours d'eau ...



Des sorties, ateliers, expositions, conférences, journées portes ouvertes, actions culturelles, visites de chantiers, dégustations de produits, points d'observation ... sont proposés à destination de tous : grand public, familles, élus, socioprofessionnels, scolaires, etc. L'an dernier, près d'un quart des animations nationales ont eu lieu en Méditerranée!

Chaque année la convention propose un thème global qui cette année n'a jamais été plus d'actualité : "les Zones Humides et l'Agriculture : cultivons le Partenariat !", en lien avec le thème proclamé par les Nations Unies pour 2014 : "l'Année internationale de l'agriculture familiale". Un thème particulièrement judicieux quand on sait que les Zones Humides sont si souvent intimement liées à l'agriculture et un slogan plus que pertinent pour mettre l'accent sur l'importance, de travailler de concert afin de préserver ces zones humides support d'une agriculture durable. Une parfaite occasion pour démontrer le rôle crucial que joue l'agriculture dans le maintien et/ou la préservation d'une eau de qualité. On a souvent considéré les Zones Humides comme des obstacles à l'agriculture et l'on continue de les drainer et de les

assécher pour faire place à des terres agricoles. Cependant, le rôle fondamental que jouent les Zones Humides en faveur de l'agriculture apparaît aujourd'hui de plus en plus clairement et des pratiques agricoles couronnées de succès soutenant des Zones Humides en bonne santé font leur apparition.

Quelles étroites relations entretiennent l'Agriculture et les Zones Humides ? Comment l'agriculture exploit-elle de façon durable la ressource en eau des Zones Humides ? Quelles sont les problématiques agricoles qui se posent en Zones Humides ? Qui est en charge du maintien de l'équilibre et des relations entre Agriculture et Zones Humides ? Pourquoi doit-on se préoccuper de l'avenir de ces deux entités d'autant plus à l'heure actuelle ? De nombreuses questions sont soulevées et vous trouverez les réponses durant cette manifestation...

Cette manifestation est coordonnée en Méditerranée par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes (la Tour du Valat et le Conservatoire des Espaces Naturels LR) et animée localement par les gestionnaires des Zones Humides, des lagunes, les structures d'éducation à l'environnement, les scientifiques et associations partenaires des activités. Accessibles à toute la famille, vous retrouverez sur chaque territoire des animations qui présentent les richesses des Zones Humides. La promotion de ces journées est réalisée avec le soutien de : l'EUROPE, l'ONEMA, l'AGENCE DE L'EAU RHONE-MEDITERRANEE ET CORSE, le MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE (DREAL PACA), le CONSEIL REGIONAL DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR, les CONSEILS GENERAUX DES BOUCHES-DU-RHONE, DE L'HERAULT, DU GARD ET DU GROUPE ACCOR.

Petit rappel concernant la convention de Ramsar

C'est le 2 Février 1971, lors d'une conférence dans la ville iranienne de Ramsar que 157 pays signent la <u>Convention sur les Zones Humides</u>, officiellement appelée : **Convention relative aux Zones Humides** d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau ou plus connue sous le nom de <u>Convention de Ramsar</u>. Celle-ci marque alors la reconnaissance de l'importance des Zones Humides et a pour objectif leur protection, leur utilisation durable et vise à enrayer leur dégradation ou disparition en reconnaissant leurs fonctions écologiques ainsi que leur valeur économique, culturelle, scientifique et récréative. Depuis 2013 ce sont 11 nouveaux pays qui ont à leur tour signé la convention. Chaque année depuis 1997 des organismes gouvernementaux, des organisations non gouvernementales et des groupes de citoyens engagés mènent des actions afin de sensibiliser la population à l'intérêt de



ces milieux de plus en plus menacés partout dans le monde sous la forme d'un évènement : la **Journée Mondiale des Zones Humides**.

Cette convention marque alors l'histoire puisqu'il s'agit d'un des premiers traités internationaux de protection de l'environnement, et notamment l'unique traité sur l'environnement de portée mondiale qui soit exclusivement consacré à un écosystème particulier.

La convention a apporté une première définition des Zones Humides. Par ailleurs elle a pour mission : « la conservation et l'utilisation rationnelle des Zones Humides par des actions locales, régionales et nationales et par la coopération internationale, en tant que contribution à la réalisation du développement durable dans le monde entier ».

Elle compte actuellement plus de 1400 Zones Humides (soit environ 123

millions d'hectares) désignées « site Ramsar » à travers le monde.

En ratifiant cette convention en 1986, la France s'est engagée comme les autres parties contractantes à promouvoir la gestion et l'utilisation rationnelle des Zones Humides et à désigner des Zones Humides d'importance internationale. En France depuis 2009 la convention est valorisée par la mise en place de la Trame verte et bleue issue du Grenelle de l'Environnement de 2007 ; aujourd'hui le nombre de sites Ramsar est passé de 24 à 36, dont trois sont situés en Languedoc-Roussillon et en Provence Alpes Côte d'Azur.

Pourquoi le thème « Les Zones Humides et l'agriculture »?

Pour en savoir plus : http://www.ramsar.org/cda/fr/ramsar-activities-wwds-world-wetlands-day-2/main/ramsar/1-63-78%5E21729 4000 1

http://www.ramsar.org/cda/fr/ramsar-activities-wwds-wwd2014index/main/ramsar/1-63-78%5E26287_4000_1_

Plus d'informations sur le programme de l'évènement : http://www.pole-lagunes.org

Retrouvez aussi toutes les animations en Méditerranée et sur tout le territoire français sur le Portail national Zones Humides : www.zones-humides.eaufrance.fr/agir/ramsar-et-la-journee-mondiale-des-zones-humides/espace-visiteurs

CONTACT PRESSE en Languedoc-Roussillon : Sonia BERTRAND – 04 67 02 21 28 – pole.lagunes.lr@cenlr.org

L'esprit des Journées Mondiales des Zones Humides

Cet évènement est l'occasion de faire découvrir les Zones Humides en vue d'améliorer leur prise en compte et de contribuer au maintien de leur qualité, voire à leur sauvegarde. L'esprit des Journées Mondiales des Zones Humides ou JMZH s'inscrit dans une démarche de développement durable, d'échange, de communication et de sensibilisation.

L'agriculture, thème de cette année, reste un élément essentiel aux activités humaines : environnementales, touristiques, socio-économiques et d'urbanisation.

Les Zones Humides ont depuis toujours joué un rôle majeur dans l'agriculture. Leur utilisation a souvent été abusive et l'eau s'est vue gaspillée, polluée ou encore raréfiée ; en plus d'être des réservoirs de biodiversité, ces milieux sont également des véritables stations d'épuration, réservoirs de nourriture et fournisseurs de plantes médicinales.

L'utilisation abusive de produits phytosanitaires, dans certaines Zones Humides, a altéré la qualité de ces milieux fragiles et menacés comme les cours d'eau ou encore les agouilles. Ces mêmes Zones Humides



sont souvent mal considérées par un grand nombre et parfois même utilisées comme exutoire de déchets anthropiques. Leurs traitements sont toujours plus complexes et les technologies utilisées pour les traiter se voient devenir de plus en plus obsolètes.

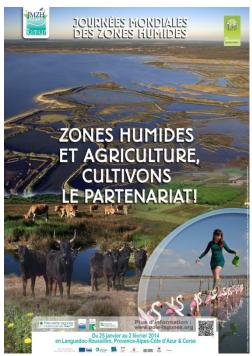
Aujourd'hui, la mise en parallèle des Zones Humides et de l'agriculture à permis une prise de conscience collective notamment sur les pratiques agricoles à adopter en périphérie et en Zone Humide mais aussi sur la gestion de l'eau qui est en outre un enjeu vital pour nos sociétés. C'est ainsi que l'homme reconsidère la préservation des Zones Humides comme facteur essentiel qui contribue à la qualité de l'eau et participe pleinement à la qualité de vie. En veillant à la bonne gestion des pratiques agricoles autour des Zones Humides et en enseignant aux usagers la valeur de celles-ci, nous contribuons à la santé de ces milieux et aux avantages à long terme qu'ils procurent à la population, aux espèces sauvages comme les oiseaux d'eau migrateurs, à l'économie et à la biodiversité. Ces JMZH sont l'occasion parfaite de lancer des actions de

sensibilisation du public aux valeurs et aux avantages des Zones Humides en général ; leur diversité culturelle et biologique constitue une richesse naturelle dont le patrimoine culturel est le résultat d'une association qui a enrichi les générations passées et qui, grâce à vous, en fera autant pour les générations futures. Elle s'est développée en raison de l'utilité des Zones Humides dont la diversité de la vie végétale et animale de celles-ci a assuré la subsistance des populations et leur a procuré de nombreux autres avantages.

Au niveau local

Etang de Salses-Leucate du 31 Janvier au 6 Février 2014

Les journées Mondiales avec RIVAGE, autour de l'étang de Salses-Leucate



La lagune de Salses-Leucate recouvre 5 400 ha (14 km de long et 6,5 km de large), ce qui fait d'elle le second plus grand étang du Languedoc-Roussillon après celui de Thau.

La gestion et l'animation de cette lagune incombe au Syndicat RIVAGE qui depuis bientôt 6 ans participe aux Journées Mondiales des Zones Humides. Le thème de cette année étant "Zones Humides et Agriculture"; RIVAGE s'est tournée vers ses partenaires agriculteurs mais aussi pêcheurs, conchyliculteurs, protecteurs et gestionnaires des espaces naturels pour parler de ce thème qui n'a jamais été plus d'actualité qu'aujourd'hui.

L'évènement se décline en animations à destination des écoles et du grand public, sur les différentes communes du Syndicat RIVAGE, soit 9 communes réparties sur deux départements l'Aude (11) et les Pyrénées-Orientales (66) : Caves, Fitou, Le Barcarès, Leucate, Opoul-Perillos, Saint Hippolyte, Saint Laurent-de-la-Salanque, Salses-le-Château et Treilles. Mêlant expositions, ateliers scientifiques, sorties natures, formations, projections, débats et conférences.

La journée de conférences, élément phare de ces JMZH, est l'occasion de regrouper professionnels, scientifiques, gestionnaires d'espaces naturels et grand public.

Toujours dans le but de promouvoir la conservation d'une flore et d'une faune remarquables qui peuplent les Zones Humides du pourtour de l'étang, le Syndicat RIVAGE réitère le format des années précédentes mais conduit aussi de nouveaux types d'actions. Notamment la découverte d'une manade en Zones Humides sous la forme de deux animations : une balade équestre dans la manade amenant les cavaliers jusqu'à l'étang et une balade pédestre au sein même de la manade ; la visite d'une exploitation en contrat Natura 2000 et le Comité de Pilotage (COPIL) de la Sagnette.

La Camargue s'invite dans les Pyrénées-Orientales : Visite de la Manade Notre-Dame

Découverte de la manade de Monsieur Frédéric Simonetti, sous la forme d'une ballade équestres payante, le 1er Février de 10h30 à 12h afin de découvrir les **Zones Humides péri lagunaires et l'élevage bovin Camargue** sur le secteur de Saint Laurent-de-la-Salanque.



Monsieur Simonetti propose également de faire découvrir sa manade gratuitement, le Dimanche 2 Février de 14h30 à 17h00 sur Saint Laurent-de-la-Salanque.

La thématique abordée est **l'intérêt de l'agriculture en Zones Humides pour la conservation des milieux naturels** sous la forme d'une ballade pédestre : explication de son activité, visite des installations et du domaine pâturé, présentation des engagement pris en faveur de la préservation de la biodiversité lors de la signature des contrats Natura 2000 sur ses parcelles agricoles. Cette visite se fait en partenariat avec le Syndicat Mixte RIVAGE.

Portes ouvertes à La ferme du Phoenix

Visite gratuite de l'exploitation de Monsieur Jean-Pierre Destruy qui définira son activité d'élevage, le Samedi 1er Février de 14h30 à 17h00 sur Saint Hippolyte.

Monsieur Destruy présentera les **mesures agro-environnementales** adoptées en faveur du maintien de la biodiversité calendrier pastoral, 'ouverture des milieux, retards de fauche...).Ces explications seront proposées au cours d'une visite guidée des parcelles pâturées et / ou fauchées, des différents milieux humides exploités tels que les roselières, les prairies humides et les prés salés.



Comité de Pilotage (COPIL) de la Sagnette

Le Comité de Pilotage de la Sagnette aura lieu le Mercredi 5 Février à Saint Hippolyte.

A l'occasion des Journées Mondiales des Zones Humides, la mairie de Saint Hippolyte, les membres du Syndicat RIVAGE et Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération (PMCA) organisent un COPIL et une visite du sentier de la Sagnette, petite Zone Humide à forts enjeux écologiques limitrophe à la lagune de Salses-Leucate. t.; Cette animation réservée aux membres du COPIL est programmée le Mercredi 5 Février de 10h30 à 16h30.

Le site de la Sagnette aura pour but la mise en valeur et la promotion du patrimoine naturel de l'étang de Salses-Leucate, mais aussi de la richesse biologique qu'elle abrite et de l'intérêt qu'elle apporte à la commune. Seront installés, un sentier, des panneaux de sensibilisation, un observatoire de la faune et une table d'orientation et pourra ainsi être le point de départ d'actions pédagogiques relatives à l'environnement. L'objectif est de sensibiliser le grand public aux richesses patrimoniales et aux menaces qui pèsent sur le site ainsi que sur l'étang, d'inciter les usagers à avoir un comportement respectueux des écosystèmes lagunaires et



périlagunaires, tout en valorisant les activités de production locales. L'aménagement de ce site prévoit également l'accueil potentiel de groupes scolaires, centres de loisirs, point information jeunesse ou tout public dans le cadre d'actions d'éducation à l'environnement et de développement durable.

Chantier de lutte contre les envahissantes

De nombreuses autres animations sont au rendez-vous et cette année nous avons décidé de poursuivre la sensibilisation du jeune public à la problématique des espèces envahissantes et en particulier la griffes de sorcières (*Carpobrotus edulis*), ,. En effet, ces plantes, qui entraînent une perte de biodiversité sont souvent issus de nos jardins. De même, les espèces animales envahissantes entraînent la disparition d'autochtones telle que la Cistude



d'Europe (*Emys orbicularis*), tortue dont l'étang de Salses-Leucate a la chance d'héberger de rares spécimens, les quelques dernières populations d'Europe.

C'est avec joie que cette année que nous accueillons une classe de Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) du Lycée Professionnel Agricole Martin Luther King (Centre Pierre Reverdy) de Narbonne le Jeudi 6 Février pour une journée complète d'arrachage de griffes de sorcières afin de prêter main forte à RIVAGE qui lutte depuis plusieurs années contre le développement de cette plante. L'action se fera à la mare aux tortues de Port-Leucate qui abrite une forte populations de Cistudes d'Europe (*Emys orbicularis*).

Journée de conférences et de débats

Comme chaque année, la journée de conférences et de débats est le point fort des JMZH autour de l'étang de Salses-Leucate. Des intervenants de choix : professionnels des secteurs agricoles et aquacoles, gestionnaires etc... proposeront conférences et débats avec le public. On peut citer notamment les trois tables rondes ayant comme thème les activités aquacoles sur l'étang, l'élevage en zones humides ou encore l'avifaune des plaines agricoles méditerranéennes.

La journée de conférences est gratuite et a lieu le 31 Janvier de 14h à 17h30 à l'espace Clap ciné de Port-Leucate. le programme ci-dessous détaille le déroulement de la journée.



DESCRIPTIF CONFERENCES

14h00-17h30: Accueil 14h00 - (thé, café...)

- → Exposition **libre** les Cistudes d'Europe
- → Discours inaugural de Michel Py Maire de Leucate
- → Site RAMSAR

(20 min) - RIVAGE Salses-Leucate

- <u>Table ronde</u>: "les différentes activités aquacoles sur l'étang"
 (40 min) Matthew Hebert Pisciculteur Pêcheur Conchyliculteurs
- <u>Table ronde</u>: "les oiseaux des plaines agricoles méditerranéennes"
 (40 min) Henri Barthès GOR66 FDC66 Viticulteur



PAUSE

- <u>Conférence</u>: "Cultiver en Zone Humide salées"
 (20 min) Chambre d'Agriculture des Pyrénées Orientales
- <u>Table ronde</u>: "Elevage en Zone Humide" (40 min) - André Palau - CEN LR - Société d'élevage - Eleveurs - Syndicat RIVAGE

Apéritif offert

 Projection à 19h "<u>Il était une forêt</u>" (2012) de Luc Jacquet (1h18min) - cinéma Clap ciné



Syndicat mixte créé par les 9 communes de l'étang de Salses-Leucate et chargé de sa protection.

En 2004, le syndicat mixte RIVAGE est mis en place en tant qu'opérateur unique de trois programmes de valorisation, d'aménagement et de gestion couvrant les neuf communes autour de l'étang de Salses-Leucate.

Doté de missions variées, le syndicat doit réconcilier préservation et activités humaines, dans l'intérêt de tous.

Un site exceptionnel particulièrement sollicité

La lagune de Salses-Leucate représente 5400 ha. Elle est de ce fait la deuxième plus grande lagune du Languedoc-Roussillon. En France, 45 % des complexes lagunaires sont en Languedoc-Roussillon.

L'étang de Salses-Leucate présente un cordon littoral fortement urbanisé, une faible profondeur de l'étang et un des plus petits bassins versants français (162 km²). Trois graus artificiels contrôlent les échanges avec la mer. Fort de ce potentiel, l'étang est exploité depuis longtemps pour la pêche et la conchyliculture. Ces activités côtoient désormais d'autres activités de production (élevage de crevettes, de loups de mer...), d'agriculture, de chasse et de nombreuses activités nautiques et de loisir.

Tout autour de l'étang, l'Europe reconnait de nombreux habitats abritant des espèces végétales et animales remarquables. Ainsi, outre la végétation aquatique de l'étang (tels les herbiers à Zostères (Zostera)), les marges de la lagune abritent une flore et une faune d'espèces rares et/ou endémiques à protéger comme : la sterne naine (Sternula albifrons), l'euphorbe de terracine (Euphorbia terracina), l'œillet de catalogne (Dianthus pyrenaicus subsp. attenuatus), etc.

Le regroupement pour l'efficacité

Le syndicat RIVAGE (Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Étang de Salses-Leucate) compte les communes de Caves, Fitou, Leucate et Treilles dans l'Aude, et Salses-le-Château et la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée venant en représentation-substitution pour Le Barcarès, Opoul-Périllos, Saint-Hippolyte et Saint-Laurent-de-la-Salanque dans les Pyrénées-Orientales. Le président du syndicat est actuellement Monsieur le maire de Leucate, Michel Py.

Opérateur unique pour les démarches SAGE, Natura 2000 et le programme d'actions sur les Zones Humides, RIVAGE est chargé de coordonner toute la procédure consistant à organiser la concertation des usagers relative à la gestion de l'étang, de ses bordures et des Zones Humides et naturelles associées.

Les missions de RIVAGE

Les missions de RIVAGE consistent à définir en concertation avec les acteurs locaux des objectifs de gestion de milieux aquatiques et naturels.

Il réalise ainsi les inventaires préliminaires (biologiques, socio-économiques, relatifs à la qualité de l'eau...) et rédige ensuite les documents de gestion relatifs aux différentes démarches citées (SAGE, Document d'objectifs Natura 2000, Stratégie de gestion des Zones Humides). Ces objectifs de gestion sont ensuite déclinés en actions de terrain financées à travers des contrats (contrat d'étang, contrats Natura 2000, ...) ou des projets européens.

Par exemple, les actions programmées dans le contrat d'étang ont contribué au renouvellement de stations d'épuration des communes du pourtour de l'étang.

La participation de RIVAGE au projet européen LIFE+ Lag'Nature a par permis d'obtenir des financements pour engager des opérations de lutte contre les espèces envahissantes (chantiers de jeunes bénévoles pour l'arrachage de griffes de sorcières sur le cordon dunaire du Mouret).

NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels qui a pour objectif de préserver des espèces et des habitats naturels menacés ou rares, classés d'intérêt communautaire Européen. Ce réseau représente actuellement 26 304 sites, il cherche à concilier activités humaines et protection des milieux. Natura 2000, financé par l'Europe, est fondé sur deux directives (habitats et oiseaux) dont la non-application est sanctionnée par la Cours de Justice Européenne.

Le Complexe lagunaire de Salses-Leucate est classé site Natura 2000, pour la présence d'une vingtaine d'habitats naturels et d'une dizaine d'espèces de faune d'intérêt communautaire et pour les nombreux oiseaux qui fréquentent la lagune et ses abords (280 oiseaux recensés dont une trentaine sont d'intérêt communautaire).

Le représentant de cette instance est Monsieur Michel Montagne, Président du comité de pilotage, maire de Saint Hippolyte. Le Docob Natura 2000 a été validé en mai 2011.

Le SAGE

Le SAGE a été à son origine motivé par les problèmes de pollution bactériologique dans l'étang (entraînant des interdictions de commercialisation directe des coquillages) et par l'existence de conflits d'usage. Il s'agit d'un document de planification et de gestion des milieux aquatiques élaboré de manière collective, pour un périmètre hydrographique cohérent (bassin versant). Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau. Le SAGE est établi par la Commission Locale de l'Eau représentant les divers acteurs du territoire, soumis à enquête publique et est approuvé par le préfet. Le président de la commission actuelle est Monsieur Michel PY, maire de Leucate. Le SAGE de l'étang de Salses-Leucate a été validé en 2004 et il est aujourd'hui en cours de révision.

La Stratégie de Gestion en faveur des Zones Humides, l'écrin de la lagune

En réponse à un besoin de plus en plus présent, cadré par les directives Européennes, le syndicat RIVAGE a engagé la réalisation d'une stratégie de gestion globale en concertation avec tous les partenaires concernés. Le but est l'utilisation raisonnée, la protection durable, la mise en valeur et la maîtrise de la fréquentation des Zones Humides périphériques au complexe lagunaire de Salses-Leucate. Les diagnostics menés dans le cadre du SAGE et l'importance actuelle que représentent les «Zones Humides »confirment la nécessité d'améliorer la prise en compte de ces milieux.

La démarche comprend plusieurs étapes de réalisation, nécessaires à l'établissement d'une stratégie cohérente. La première partie a finalisé le « Diagnostic » du territoire d'étude, faisant l'état des lieux et la définition des Zones Humides et de leur biodiversité, sur l'ensemble du bassin versant (9 communes concernées). La seconde partie aborde les «objectifs » découlant de ce diagnostic (en phase finale). Une troisième partie viendra compléter ce plan de gestion, il s'agit du Programme d'Actions (en cours de réalisation).

Cette **Stratégie de Gestion des Zones Humides** s'inscrit dans la continuité et de façon transversale au **SAGE** et au **Document d'objectifs Natura 2000** de ce territoire.

Pour plus d'information, visitez la page du syndicat RIVAGE: http://www.rivage-salses-leucate.fr

Visitez la page web des Journées Mondiales des Zones Humides de Salses-Leucate: http://jmzh-salses-leucate.over-blog.com/

Visitez la page web du site Natura 2000 "Complexe lagunaire de Salses-Leucate" : http://salses-leucate.natura2000.fr/

Programme en téléchargement sur :

http://rivage-salses-leucate.fr/





Journées Mondiales des Zones Humides autour de l'étang de Salses-Leucate :



http://rivage-salses-leucate.fr/missions/decouvrir/jmzh/

Magalie CERVELLO

Organisation des Journées Mondiales des Zones Humides **Syndicat Mixte RIVAGE Salses-Leucate**Mairie de Leucate - Rue du Docteur Sidras - 11 370 LEUCATE 04.68.40.49.72 ou 04.68.40.59.17.

stagiaire.rivage@mairie-leucate.fr

Liens externes

Portail national d'accès aux informations sur les Zones Humides

http://www.zones-humides.eaufrance.fr/

Portail de la convention de Ramsar

http://www.ramsar.org

Portail du pole relais lagunes

http://www.pole-lagunes.org